

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS							ARRIVÉES A			CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée).
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 ^h 1 ^m soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 19 Novembre.

NOUVELLES POLITIQUES

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Lue aux Chambres à la séance du 16 novembre.

Messieurs,

Le premier devoir du gouvernement est de vous dire son sentiment, dès le début de cette législature, sur les principales questions qui préoccupent le pays.

La situation créée par les scrutins du 4 et du 18 octobre n'a pas d'analogie avec ce qui se passe dans les autres pays parlementaires ; la majorité et le gouvernement ont ici des devoirs spéciaux.

Comme ils ont à faire face à des éventualités d'une nature particulière, la France républicaine le sent : c'est pourquoi l'on a dit que l'union nous est impérieusement commandée.

Ce n'est pas là l'expression d'une pensée banale : c'est une nécessité politique.

Cherchons les solutions qui nous unissent et qui, en même temps qu'elles resserreront nos liens, nous uniront plus étroitement à la nation, satisfaite de ses mandataires.

Tel est le devoir commun des républicains : la gestion financière, la politique coloniale, la question religieuse, l'administration, telles sont les principales préoccupations de la France électorale.

La situation financière

Notre démocratie laborieuse a besoin d'une situation financière irréprochable.

Aucun progrès n'est réalisable, en effet, si l'équilibre du budget n'est pas assuré et si les excédents de recettes ne deviennent pas le fait normal.

La multiplication de nos voies ferrées, de nos chemins vicinaux, de nos écoles, toutes les réformes désirées, — presque toujours coûteuses, alors même qu'elles paraissent le plus étrangères à la question financière, — tous ces desirs de la démocratie ne trouveront de satisfaction, ou du moins de satisfaction régulière et durable, que dans un budget solidement établi.

Malheureusement, la crise que traverse l'Europe entière, et dont souffrent l'agriculture, l'industrie

et le commerce, a, depuis quelques années, atteint diverses branches des revenus publics ; plusieurs de nos recettes ont fléchi au lieu de suivre leur mouvement ascensionnel.

Cette année, pour les dix premiers mois écoulés, comparés à ceux de 1884, nous ne constatons, sur l'ensemble, qu'un accroissement de trois millions et demi.

Les dépenses augmentées des frais de certaines expéditions militaires et aussi il ne faut pas l'oublier, les sommes fidèlement réservées à l'amortissement n'ont pas trouvé leur compensation dans le rendement annuel de l'impôt.

Certainement les chiffres de ces découverts compte au total de nos budgets et en regard à la dotation de l'amortissement qu'ils contiennent chaque année, ne paraissent pas inquiétants à ceux qui connaissent les ressources de la France.

L'accroissement des capitaux des caisses d'épargne, la situation de notre trésorerie, l'inébranlable solidité du crédit public montrent assez que l'opinion envisage la situation avec calme.

Toutefois, l'apparence même du déficit ne saurait être tolérée dans le budget de la France.

Cette situation doit prendre fin, et notre devoir sera d'arrêter de fermes résolutions pour assurer au budget un équilibre indiscutable.

Il existe, d'abord, à côté du budget ordinaire, un budget extraordinaire qui, durant plusieurs années, a été l'instrument inséparable de nos dépenses militaires et de nos travaux publics.

Nous approchons du moment où l'œuvre pour laquelle il avait été créé va toucher à son terme.

Nous devons donc mettre tous nos efforts à le réduire ou à le supprimer.

L'heure n'est pas venue d'entrer dans les détails sur les mesures que le gouvernement aura à vous proposer. Son intention est de vous soumettre le projet de budget pour 1887 assez à temps pour que les Chambres en puissent faire l'étude approfondie, dans leur prochaine session.

Nous ferons connaître à ce moment les moyens qui nous paraîtront les meilleurs pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat.

Les réductions compatibles avec le bon fonctionnement des services publics devront être réalisées.

Si les économies ne suffisaient pas, le gouvernement n'hésiterait pas à demander de nouvelles res-

sources à ceux des impôts existants qui semblent peser du poids le moins lourd sur les contribuables.

C'est une résolution que vous sauriez prendre vous-mêmes, si elle devenait nécessaire, avec courage.

Non pas qu'il s'agisse de renoncer à l'étude et à l'application des réformes que beaucoup d'entre vous se sont promis d'obtenir en matière d'impôt au point de vue d'une répartition plus équitable entre les citoyens ; bien contraire !

Mais, pour le succès même de ces réformes, pour qu'elles soient acceptées par l'opinion il faut qu'elles se présentent comme des réformes mûries et non avec l'apparence d'expédients temporaires et contestées.

Ces modifications de taxes ne permettront sans doute pas d'opérer des dégrèvements de nature à favoriser le travail et particulièrement l'agriculture.

Pourtant nous ne vous proposerons jamais une source incertaine de recettes pour une amélioration qui serait douteuse.

Dans ces conditions seulement le crédit public acceptera des réformes financières sans en être troublé.

L'important au début, est de rendre à nos budgets leur élasticité pour donner à l'esprit de réforme sa liberté, pour établir une situation financière qui serve de base solide et sûre à notre œuvre législative et politique.

La question coloniale

Parmi les causes qui ont le plus pesé dans ces dernières années et qui pèsent le plus sur la situation financière, il faut compter les expéditions coloniales et principalement celles qui ont été dirigées en Extrême-Orient et à Madagascar.

Nous l'avons dit, messieurs, en entrant aux affaires, nous ne saurions nous prêter à une politique d'abandon.

Mais nos entreprises coloniales ont pris un développement qui les rend trop onéreuses. Il importe donc de rompre avec ce système, et quant aux expéditions passées, de prendre, pour en limiter les charges, les mesures compatibles avec les intérêts de la patrie.

Bien avant la formation du cabinet du 6 avril, tous les incidents de l'expédition du Tonkin avaient déjà montré que la plupart de nos difficultés nous

venaient des dispositions et des actes du gouvernement de l'Annam.

Notre plan a donc été d'établir à Hué, un protectorat qui rayonnât sur l'Annam et le Tonkin, en évitant avec soin tout ce qui pourrait nous conduire dans la voie de l'annexion.

Actuellement la situation militaire est celle-ci :

Dans l'Annam, nous avons occupé sans coup férir un certain nombre de points du littoral ;

La pacification des provinces du sud exige l'envoi de garnisons dans les citadelles des chefs-lieux.

Dans les provinces du Nord, elle est en bonne voie.

Le couronnement d'un nouveau roi ne s'étant fait qu'il y a quelques semaines, les résultats qu'on peut attendre n'ont pas encore eu le temps de se produire partout ; mais il est permis d'espérer qu'ils ne tarderont pas à se manifester et que le corps d'occupation pourra être notablement réduit au printemps prochain.

Au Tonkin, notre dessein est de compléter la formation des troupes indigènes.

Voici, d'ailleurs, quelle est, suivant nous, la solution du problème délicat qui s'est posé et qui consiste à résoudre honorablement, et le plus économiquement possible la question de l'Indo-Chine.

Un résident général civil serait installé à Hué ;

Il dépendrait d'un seul département ministériel, qui aurait sous ses ordres les fonctionnaires détachés soit au Tonkin soit en Annam, en vertu d'une convention-annexe au traité de Hué, qui permettrait d'assimiler les deux pays au point de vue du régime du protectorat.

L'exercice de ce protectorat aurait lieu dans des conditions analogues à celles qui fonctionnent à Tunis.

Le roi de l'Annam administrerait tout le pays par ses moyens propres, sauf les exceptions mentionnées au traité ; — traité d'ailleurs révisable, — de façon à permettre de réduire le nombre des fonctionnaires français.

Une armée indigène serait organisée, composée pour le moment de troupes annamites payées par le roi et de troupes tonkinoises payées par la France.

Elles formeraient dans l'avenir une armée unique, toute entière à la solde de l'Annam.

Tel est le seul moyen, suivant nous, qui puisse nous permettre de réduire successivement l'effectif

nelle du détective :

— Ainsi, questionna-t-il en haussant le ton, ainsi vous en convenez, c'est vous qui...

Le jeune homme l'interrompit avec un emportement sauvage :

— Oui, c'est moi qui ai volé ! C'est moi qui ai tué ! C'est moi qui ai envoyé un innocent à l'échafaud !... Et c'est encore moi qui vous offre une fortune en échange de la liberté !... Mais hâtons-nous, au nom du ciel !... On dirait que cette maison maudite brûle et va crouler sous mes pieds !...

Le policier eut à nouveau son rire rond et épais.

— Et votre rendez-vous ? s'informa-t-il.

— Quel rendez-vous !

— Parbleu ! l'aimable tourterelle qui sera ici à minuit, la fille de votre remplaçant, la belle limonadière du café de l'Echelle.

— Hélène !

— Hélène Lebrun. L'oubliez-vous ? Ne devaitle pas, en votre compagnie, prendre, ce soir, une prise de poudre d'escampette.

Notre héros ébaucha un geste d'impatience féroce :

— Que m'importe ?... C'est cet amour qui cause ma perte !... Au diable !

Il saisit le bras de Vidocq :

— Vous acceptez le marché, n'est-ce pas ? Alors, partons ! Emmenez-moi ! Sauvez-moi !

Songez que la justice va venir, et que j'ai peur de mourir, comme l'autre, en place de Grève !

Vidocq se dégagea de l'étreinte et répliqua tranquillement :

— C'est pourtant là que vous mourrez, mon-

sieur le marquis de Grandchamp, non seulement comme coupable d'avoir égorgé votre marraine, madame Mazerolles, pour la dévaliser ensuite, mais aussi comme dument atteint et convaincu d'avoir, ce soir, rue de Courcelles, poignardé votre maîtresse Sabine de Lignéres, femme du fils de votre première victime, laquelle Sabine était en même temps votre complice dans le crime de la rue des Maçons, ainsi qu'il résulte des déclarations et aveux que cette dernière a faits au moment d'expirer.

Roland s'abattit sur un siège.

— Oh ! ç'en est fait ! Je suis perdu ! murmura-t-il.

Vidocq opina implacable :

— C'est mon avis, et, moi vivant, je crois qu'aucune puissance humaine ne vous arrachera désormais au châtement qui vous attend.

L'effarement, le désespoir de Roland faisaient pitié.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'exclamait le misérable en se tordant les mains. Etre emprisonné, jugé, condamné !... N'avoir aucune chance d'échapper !... Finir par la main du bourreau !...

Le policier redevint sérieux.

— J'avais juré, prononça-t-il, que vous finiriez ainsi.

— Moi !... Et pourquoi, seigneur ?... Que vous avais-je fait ?...

Vidocq repartit gravement :

— Jeune homme, je pourrais vous répondre que mon métier est de donner la chasse aux malfaiteurs, et qu'en vous rabattant sous le glaive de la loi, j'ai la conscience d'avoir fait honnêtement et bravement mon métier. Je pourrais ajouter

que ce Jacques Lebrun, qui a payé pour vous la dette du sang versé, était un vieil ami à moi, un ancien compagnon d'armes, un fier soldat qui m'a tiré des serres des cavaliers de Wurmsler, à une époque où vous n'étiez pas de ce monde, et que je suis de ceux qui, malgré les années, conservent la mémoire des services rendus. Mais il y avait autre chose...

— Quoi donc ?

Le détective consulta sa montre.

— Il nous reste encore dix minutes avant que ces messieurs du parquet n'arrivent. C'est plus qu'il ne m'en faut pour vous régaler d'une aventure de ma jeunesse. Elle vous intéressera sans doute. Les galants cavaliers comme vous adorent les histoires d'amourettes...

Et Vidocq parla en ces termes :

« C'était au début de la République française, une et indivisible. J'avais dix-sept ou dix-huit ans, et, soldat depuis seize, âge auquel j'avais abandonné la maison de mon père, le boulanger d'Arras, telles étaient la chaleur, l'impétuosité précoce de mon sang, que je n'en étais plus à compter mes fredaines, mes duels et mes bonnes fortunes.

« Je venais de passer des chasseurs de la division Vandamme dans les hussards de la brigade Van-der-Nott. Nous étions dans les Pays-Bas, où l'on se battait à outrance sur les lignes de la Meuse. Je m'étais trouvé à Poperingue, à Courtray, à Fleurus, partout où il y avait eu des coups à donner et à recevoir.

« Ah ! le joyeux temps, sacrebleu ! L'insouciance, le printemps sur le front et dans le cœur. Un brave cheval entre les jambes. Un sabre em-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

73

LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

VI

DE LA RUE DE COURCELLES A LA RUE DES MAÇONS

Dame ! à moins qu'il n'ait jeté l'argent par les fenêtres, celui qui a supprimé madame Mazerolles et nettoyé son coffre-fort doit avoir sous la patte un fort joli magot...

Notre héros se leva brusquement. Il y eut un moment de silence sombre. Le jeune homme attachait sur Vidocq un regard d'interrogation plein d'angoisse. Deux ou trois fois, il remua les lèvres pour parler. A chaque fois les paroles expirèrent sur ses lèvres. Puis, à la fin, se décidant :

— Ecoutez-moi, fit-il, il y a dans une voiture en bas, — près du passage, une valise qui m'appartient, et, dans cette valise, cent cinquante mille francs...

— Eh bien ?

— Eh bien, cette somme est à vous, si vous me fournissez les moyens de fuir.

Un éclair de satisfaction cruelle illumina la pru-

des troupes européennes et d'assurer la marche de notre protectorat dans l'Indo-Chine, sans demander à la France des sacrifices excessifs.

A Madagascar, nous reconnaissons que la situation actuelle ne saurait durer, aussi nous proposons, dans un délai très prochain, ainsi que nous l'avions annoncé dans la dernière session, les résolutions de nature à sauvegarder les droits et les intérêts de la France.

Au surplus des demandes de crédit, nous offrons, d'ici à peu de jours, l'occasion de vous donner de plus amples explications sur ces affaires.

La question religieuse

Une autre difficulté de l'heure présente est née des rapports de l'Etat et de l'Eglise.

L'Etat, laïque et neutre en matière religieuse, doit respecter la liberté de conscience et assurer le libre exercice des cultes. Pas de désaccord sur ce point, et il n'eût tenu qu'à toutes les communions religieuses de vivre également en paix avec le gouvernement; malheureusement l'hostilité non déguisée à laquelle se sont laissés aller un trop grand nombre de membres du clergé vis-à-vis de nos institutions, leur immixtion dans la lutte des partis, ont jeté dans notre pays une division profonde.

L'incertitude où l'on est resté jusqu'ici sur la solution que comporte un semblable état de choses n'a pas peu contribué à aggraver le mal. La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat souvent, agitée d'une façon incidente dans le Parlement n'a jamais été résolue ni même directement discutée.

Elle s'est posée devant le suffrage universel, et il paraît certain que la majorité des Français n'est pas actuellement favorable à cette solution. La question n'a d'ailleurs été posée que confusément et sans l'exposé des mesures de détail qui devaient même dans la pensée de ses partisans les plus convaincus, préparer et accompagner la séparation.

Il est donc nécessaire que le débat soit ouvert et approfondi dans une prochaine session. Si, comme nous le pensons, la majorité se décide contre la séparation, notre devoir sera de défendre énergiquement les droits de la société civile, d'user sans passion mais avec fermeté des moyens que les lois nous donnent pour ramener à l'accomplissement de leurs devoirs envers le gouvernement du pays ceux des membres du clergé qui s'en écarteraient.

La loi sur le recrutement que la Chambre précédente a votée, soumet tous les citoyens, sans exception, au service militaire; tous nos efforts tendront à en hâter l'adoption. Nous reprendrons devant vous un projet précédemment déposé sur la législation des fabriques et nous vous en présenterons un sur l'organisation des caisses diocésaines de secours.

Telle est, sur ce point, la politique de justice et de légalité que nous vous proposerons d'adopter.

Questions diverses

Des questions d'une autre nature solliciteront votre activité.

Elles auront cet avantage de ne pas diviser l'opinion républicaine et de réunir sous un même effort tous les hommes de bonne volonté. Nous voulons parler des questions qui intéressent le travail, l'industrie, le commerce, l'agriculture, qui ont trait à l'amélioration du sort de nos populations laborieuses. Sans doute, l'Etat, en ces matières, ne peut que seconder l'énergie et l'initiative individuelles; mais dans cette donnée, il peut encore beaucoup, soit par ses encouragements, soit par la suppression de certaines entraves.

Le développement de l'enseignement technique à tous les degrés et dans toutes les branches; — une loi nouvelle sur les sociétés favorisant l'agglomération des petites épargnes; — la diffusion des insti-

tes de coquins, dont chacun portait une cocarde de couleur différente à son chapeau, mais qu'animait le même esprit de rancune, ou d'intrigue, d'expédients ou de spéculations.

» Ce fut là, que je fis connaissance d'un quidam qui prétendait avoir été amené à l'étranger par ses affaires, marchés de remonte, d'équipements et de salaisons, mais qu'en réalité, je soupçonnais de s'être esquivé de Paris, après la chute de Robespierre, pour éviter la fin désagréable de ce dernier. Ce quidam, se faisait appeler le baron de je ne sais plus de quoi. C'était, du reste alors la mode des noms et des titres d'emprunt. Moi-même, quoique simple maréchal des logis, de cavalerie, ne m'étais-je pas improvisé fils de famille, — de famille riche, — et vicomte de Pré-Saint-Pol, en Artois?

» Le baron possédait une femme charmante à laquelle il me présentait. Ce fut son premier tort. Hélas! il en avait deux autres, également impardonnables: d'abord il était vieux et laid. Ensuite il s'absentait souvent, — très souvent, — pour son commerce de rossidantes poussives, de capotes de drap moisi et de conserves de moutons morts de la clavelée.

» La belle baronne avait du goût pour l'uniforme. Mon dolman écarlate me fuselait la taille comme un corset, et mon pantalon bleu de ciel, à trèfles de galon orange, se moulaît sur une plastique à dégoter Saint-Georges, et Elleveu...

» Angélique m'aima. Je l'aimai. Sans être le dieu de Virgile, son époux nous fit ce loisir. Malheureusement, tout à un terme, ici-bas, surtout le bonheur. Et puis, ma séduisante conquête ne m'absorbait pas tout entier. Une passion plus ter-

tutions de prévoyance, sociétés de secours mutuels, caisses de retraites, caisses d'assurance contre les accidents; — l'établissement de l'assistance médicale dans les campagnes, l'institution des prud'hommes et des délégués mineurs; il y a dans cet ordre d'idées toute une série de réformes dont plusieurs sont déjà préparées et que la démocratie nous saurait de mener à bonne fin.

La tâche d'un gouvernement et d'un Parlement républicain doit être en effet d'élever sans cesse les citoyens à un degré supérieur de liberté, de bien-être, de lumière et de moralité.

Si la nation demande à ses mandataires plus de sévérité dans la gestion de ses finances et dans l'emploi de sa puissance matérielle, ce n'est pas pour s'arrêter dans son essor vers le progrès: c'est au contraire pour l'assurer et pour le mieux régler.

La question administrative

Notre œuvre d'ailleurs n'est pas seulement législative, nous le savons; l'accord d'une majorité unie et forte avec un gouvernement qui la représente, doit produire encore un autre résultat.

Certains fonctionnaires ont poussé l'oubli de leurs devoirs jusqu'à combattre ou desservir la République. Déjà plusieurs d'entre eux ont été frappés; nous sommes résolus à faire les exemples nécessaires pour que de tels écarts soient désormais impossibles. Ne nous le dissimulons pas, cependant; ce n'est pas là la tâche d'un jour; elle demande une application constante, une longue suite d'esprit, une série d'efforts persévérants et sans violence qui ramènent au devoir les moins bien intentionnés.

Tels sont, messieurs, les sentiments et les desseins du cabinet. Convaincus qu'il suffit de quelque sagesse et de quelque fermeté pour traverser victorieusement la période qui vient de s'ouvrir, nous faisons appel à tous ceux qui, comme nous, ont confiance dans les destinées de la France et de la République.

A la Chambre, après la lecture de la déclaration: M. de Cassagnac. — C'est l'enterrement du ministère.

Voix à gauche. — Et l'amnistie? M. Lockroy propose à la Chambre de fixer à jeudi la prochaine séance.

M. de Cassagnac. — Sera-t-elle plénière? La prochaine séance est renvoyée à jeudi.

Au Sénat, après que M. Brisson a eu donné lecture de la déclaration ministérielle:

M. le marquis de l'Angle-Beaumont. — Ce n'est pas une déclaration! C'est une plainte ministérielle! (Applaudissements à droite).

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre.

Revue des Journaux

Le Journal des Débats. — Le plus grand éloge à faire de la déclaration ministérielle, c'est de dire qu'elle est absolument insignifiante. Elle pouvait être pire, nous ne voyons pas comment elle aurait pu être meilleure. Cependant, c'est un document raisonnable, qui contient des réflexions justes et qui ne manque pas de modération.

La République française. — Ce qui prête à la critique dans la profession de foi du ministère, c'est bien moins ce qu'on y rencontre que ce qui ne s'y trouve pas. Ce qu'on attendait du gouvernement c'était la marque d'un ferme propos de faire sentir plus résolument son autorité. Dès les premiers mots de la déclaration, un membre à droite, pris d'une

fièvre prématurée d'interrompre, s'est écrié: « C'est un Message pour les républicains. » Nous aurions souhaité de voir cette récrimination plus complètement justifiée par la suite.

Le Voltaire. — La déclaration ministérielle, honnête à coup sûr, courageuse en quelques-unes de ses parties, mais souvent timide et terne, ne semble pas devoir rallier autour d'elle une majorité.

L'Evénement. — La déclaration d'hier n'est pas un programme, c'est un testament.

L'Intransigeant. — Le résultat de la fumisterie ministérielle, c'est, pour jeudi au plus tard, un magnifique enterrement de première classe.

Le Temps, parlant de la déclaration ministérielle, dit qu'elle a un grand mérite, celui d'une entière sincérité et d'une courageuse franchise. La rhétorique banale des phrases à effet et des fausses habiletés oratoires n'y a aucune place. M. Brisson, avant tout, a tenu à être vrai et à dissiper impitoyablement toutes les illusions.

Le Paris, ne relevant dans cette déclaration que ses lacunes, regrette que M. Brisson n'ait point énergiquement blâmé les infidélités administratives qu'il a été bien obligé de constater. Le président du conseil aurait dû parler de l'amnistie. En résumé, dit ce journal, la déclaration manque d'habileté.

Le National la trouve très sage et très modérée, et dit qu'elle répond avec beaucoup de sincérité aux nécessités et aux possibilités de l'heure présente.

La France croit que la déclaration est plutôt une confession qu'un programme. C'est la confession des fautes commises par d'autres, avec le sentiment qu'on en fait pénitence soi-même.

Le Figaro. — La déclaration ministérielle est un long morceau fastidieux, fait de reticences et d'à-peu-près. Il ne pouvait pas être autre chose devant une majorité si incertaine et une minorité si menaçante.

Le Gaulois. — Des impôts nouveaux à l'horizon, voilà le résultat le plus clair de la déclaration ministérielle.

Le Soleil. — Terne, pâle et triste, la déclaration que M. Brisson a lue devant la Chambre ressemble à un acte mortuaire. Elle a été mal accueillie par tout le monde, sauf par une trentaine de radicaux de gouvernement, au milieu desquels se faisait remarquer M. Jules Ferry. Le cabinet ne pourra pas y survivre longtemps.

Informations

AFFAIRES DE CHINE

Le ministre de la guerre a reçu du général de Courcy la dépêche suivante:

Hanoi, 16 novembre.

Les troupes du général Jamont, après la prise de Than-Moi, ont occupé plusieurs points entre le Fleuve-Rouge et la Rivière-Claire, et descendent maintenant le Day pour chasser des deux rives de ce fleuve les pirates qui s'y étaient établis.

D'autres part, le général de Négrier mène vigoureusement les opérations militaires au point de vue de la complète pacification du Delta. Les partis rebelles sont traqués simultanément par de nombreuses colonnes. Chaque jour de petits engagements ont lieu. Tous les points attaqués sont préalablement entourés et réduits par le feu. Les attaques de front sont ainsi évitées, et, grâce à cette précaution, nos

trible me dominait depuis longtemps. J'étais joueur. Avec la dame de cœur la dame de pique se partageait mon être.

» Un matin, je reçus l'ordre d'avoir à réintégrer le 2^e hussards dans les vingt-quatre heures. Or, la veille, j'avais justement perdu, sur parole, cinquante louis à l'écarté. Comment quitter la ville sans rembourser cette somme? Celui qui me l'avait gagnée, était, pour comble de malchance, un sous-officier de mon corps avec lequel j'avais eu plus d'une fois maille à parler pour les exigences du service. Il ne me ferait point grâce d'un liard ni d'une minute. Si je ne m'acquittais envers lui dans le délai prescrit par l'usage, j'étais déshonoré aux yeux du régiment!...

» J'avais la tête à l'envers. Je courus chez la baronne. On lui avait appris mon prochain départ. Elle se désolait. Nous pleurâmes ensemble. Puis, emporté par l'urgence cruelle de la situation, je lui confiai l'embarras dont se doublait mon chagrin...

» A cet aveu, les paupières de la baronne se séchèrent subitement. Ses traits s'armèrent de glace. Son organe, monillé de sanglots, se raffermir et devint presque dur:

» — Monsieur de Pré-Saint-Pol, me dit-elle, avec une hauteur que je fus tout surpris de rencontrer chez elle, je croyais que votre affection avait la même source que la mienne... Je croyais que rien ne pouvait vous être plus douloureux au monde que de vous séparer d'une femme qui eût versé pour vous jusqu'à la dernière goutte de son sang... Il ne s'agit pas de sang, mais d'argent. C'est bien: je m'étais trompée, pardonnez à mon erreur et pourvoyons au plus pressé.

perles sont insignifiantes, tandis que celles des pirates sont, au contraire, considérables. Aussi une grande panique règne-t-elle parmi eux; de nombreuses offres de soumission m'arrivent, et les indigènes se joignant d'eux-mêmes à nous, leur font des prisonniers et nous les livrent.

Nos troupes sont pleines d'entrain, bien que ces opérations soient très pénibles pour elles, des digues ayant été rompues en plusieurs endroits par les rebelles pour inonder le pays.

DE COURCY.

Guerre serbo bulgare. — A Sofia, la population, remise de sa première surprise, organise une sérieuse défense.

La Bulgarie et la Roumélie mettront sur pied cent mille hommes.

Le *Standard*, de Vienne, dit qu'un arrangement a été tout récemment conclu entre la Russie et l'Autriche concernant toutes les éventualités de la guerre dans Balkans, sauf en ce qui concerne l'intervention militaire de la Turquie, à laquelle l'Autriche se déclare fortement opposée.

Une dépêche de Philippopoli, adressée au *Standard*, annonce qu'un corps de 25,000 hommes, détachés à l'armée bulgare du Sud, ont été envoyés sur la frontière serbe.

Le *Journal officiel* donne le chiffre exact des dépenses occasionnées par les obsèques de Victor Hugo: elles s'élèvent à 101,532 francs, soit 81,632 francs de plus que le crédit voté par les Chambres.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Révocations. — Les maires dont nous avons précédemment annoncé la suspension par arrêté préfectoral, ont été révoqués par décret du président de la République.

Par arrêté de M. le préfet de Lot: M. Dalet, maire de la commune de St-Chamarand, est suspendu de ses fonctions;

M. Faure, instituteur-adjoint à Figeac, est suspendu de ses fonctions pendant trois mois avec privation totale de traitement.

M. Dalpech vient de donner sa démission de juge au tribunal de commerce de Cahors.

Nominations. — Par arrêté en date du 16 novembre courant, sont nommés:

MM.

Delpon, Gaston, instit.-adj., à Figeac;
Calmette, Louis, id. à Bagnac;
Jammes, Jean, id. à Aynac;
Lestrade, Amédée, id. à Pons;
Soulié, Victor, id. à Latronquière;
Maurandy, Camille, id. à Laurettes;
Delvert, Baptiste, id. à Mayrinbac-Lent

MMmes

Lugol, Marie, institutrice, à Ussel;
Balagayrie, Eugénie, née Pugnet, institutrice à St-Martin, commune de Laverantière.

» Elle prit sur un meuble une cassette d'acier ouvragé, l'ouvrit, en retira nombre de bijoux, et fouilla dans un double fond qui formait comme une cachette dans cet objet d'un travail rare et précieux.

» — Angélique, qu'allez-vous faire m'écriai-je.

» Elle me répondit froidement:

» — Vicomte, une chose toute naturelle. Je vais obliger un compatriote qui n'est plus désormais qu'un ami. Voici vos cinquante louis. Si vous êtes plus heureux au jeu quelque jour, vous les rendez à mon mari... »

Ici, Vidocq interrompit brusquement son récit.

Ce récit, le policier ne s'était pas borné à le parler. Il avait joué, — le soulignant par la mimique et le complotant par l'action. C'est ainsi qu'en faisant mention de la cassette de la baronne, il s'était levé en était allé chercher sur sa table le coffret que nous avons vu figurer au commencement de cette histoire; qu'il en avait successivement soulevé le couvercle et la plaque qui en masquait le double fond. et, qu'imitant le geste de sa maîtresse, il avait plongé la main à l'intérieur de celui-ci...

En ce moment, son visage avait exprimé un violent étonnement. Dans la cachette qu'il s'imaginait vide, ses doigts avaient froissé des papiers.

— Oh! oh! qu'est-ce ceci? murmura-t-il en retirant une large enveloppe scellée d'un cachet de cire rouge.

(A suivre).

PAUL MAHALIN.

M. Meulet, receveur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, de 5^e classe, à Vayrac, est nommé de 4^e classe à Gramat.

M. Bitou, receveur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, de 6^e classe, à Campan (Hautes-Pyrénées), est nommé de 5^e classe à Vayrac, en remplacement de M. Meulet.

Police des chemins de fer. — La commission chargée d'examiner les candidats aux fonctions de commissaire de police ou d'inspecteur spécial de la police des chemins de fer se réunira à Cahors, à l'hôtel de la Préfecture, le samedi 16 janvier 1886, à 9 heures du matin.

Recensement annuel. — M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets une circulaire relative au recensement annuel des chevaux, juments, mules et ânes à opérer avant le 16 janvier prochain.

Du 16 au 20 janvier, les maires devront faire exécuter les tournées par les gardes champêtres et les agents de police pour s'assurer que tous les animaux ont été exactement déclarés.

Percepteurs. — M. Combarieu, percepteur surrogé, à la perception de Bach; M. Roussel, percepteur à Pajols, à la perception de Camburat.

Temps. — En France, le temps est à la pluie dans presque toutes les régions. Des neiges sont probables dans les montagnes. Les moyennes de la température vont se relever.

CATASTROPHE DE CHANCELADE

Périgueux, 16 novembre.

Comme nous l'avons déjà dit, la maison Lipman, qui a entrepris de faire creuser un puits de vingt centimètres de diamètre, a fait commencer les travaux, sous la direction de MM. Rue et Robert.

La durée de ces travaux ne doit pas excéder trois ou quatre jours. L'appareil qu'ils emploient consiste en un treuil adapté à une grande chèvre. Deux hommes le tournent à l'aide d'un pivot à échappement; un troisième tient une corde qui entoure le pivot et la lâche quand le trépan a atteint quatre-vingts centimètres de hauteur. Un quatrième fait tourner le trépan qui frappe quatre coups à la minute. Son poids en tombant égale six cents kilogrammes.

Espérons que cette tentative sera plus heureuse que les précédentes.

— Dimanche matin, à dix heures, sont arrivés MM. Nivois, Müller et Dorion, experts nommés par l'autorité judiciaire pour rechercher les causes de la catastrophe et établir les responsabilités. Ces messieurs, après avoir prêté serment devant M. le juge d'instruction, sont partis pour Chancelade où ils ont commencé leurs opérations.

L'empoisonnement par les Moulés.

— L'accident survenu ces jours derniers à Kiel (Allemagne), qui a coûté la vie à plusieurs ouvriers ayant mangé des moules enlevées de la coque d'un bâtiment, entré en cale sèche, nous donne aujourd'hui l'occasion de parler de l'empoisonnement, chez l'homme, par ces mollusques, des opinions qui ont cours à ce sujet dans la science médicale, et du traitement à appliquer en pareille circonstance.

L'usage alimentaire des moules, en général d'une digestion assez difficile, surtout lorsque la cuisson les a durcies, amène quelquefois des accidents plus ou moins sérieux.

Quatre ou cinq heures après leur ingestion dans les cas d'empoisonnement, il survient du malaise, de la douleur à l'estomac, de la soif et de l'oppression; puis apparaissent des vomissements, du dévoiement et des syncopes, parfois du délire; à ces symptômes, se joint bientôt une vive démangeaison à la peau, accompagnée en même temps d'une éruption analogue à celle de l'urticaire.

L'issue de la maladie est ordinairement favorable et cela dans un très court espace de temps. La terminaison fatale ne se produit que si le système nerveux a été profondément atteint par la matière septique.

Le traitement consiste, en attendant le médecin, à user de vomitifs, si les accidents sont

récents; en purgatifs, s'il remontent à plusieurs heures. Donner après, comme boisson, de l'eau vinaigrée, puis, s'il y a des tendances à la syncope, des infusions aromatiques, du café, du thé avec addition de rhum.

L'opinion la plus accréditée dans la science est la suivante: chez les mollusques, et surtout chez la Moule, certaines conditions telles que le moment de la reproduction donnerait à leur chair et à leurs œufs des qualités vénéneuses. Cette vénéneuse serait plus ressentie par quelques estomacs prédisposés. Il faudrait donc s'en abstenir à chaque époque de frai.

Une nouvelle mode. — L'illustration signale une mode nouvelle, ou du moins qui lui paraît telle:

Les mannequins des ateliers de nos grandes faiseuses ont tous été devant renforcés par un petit faux bedon en crin. Franchement, pour une drôle de mode, voilà une drôle de mode.

La première audacieuse qui s'est décidée à sortir ainsi a dû s'attirer de bien bizarres compliments:

— Ah! ah! chère dame! A quand les dragées? Ruban bien ou ruban rose? Une fille ou un garçon?

Si c'est une jeune fille, après le premier moment d'étonnement passé, on a dû croire que la tourtereau, par une fantaisie conforme à sa dénomination, avait tourné — tout tourne! — et était venue à l'improviste se placer de l'autre côté.

Je soupçonne fort quelque grosse maman, affligée d'un ventre majestueux, d'avoir inventé ce petit truc. Cela doit aller de pair avec les épaules rembourrées, les mèches sur le front pour cacher les rides, les corsages sans taille et les croupes andalouses. Et dire que les femmes jeunes, sveltes, serpentine, vont s'empresse de se déformer ainsi à plaisir, et que quelque divine créature faite comme la Vénus de Médicis pourra dire, en quittant une réunion, ce que disait Daubray en sortant du café.

— Monsieur mon ventre, il est temps d'aller nous coucher. Passez devant, je vous suis.

Recettes utiles

LOTION POUR LA CONSERVATION DE LA CHEVELURE.

Prenez 30 grammes de borax et 15 grammes de camphre; réduisez en poudre fine et faites dissoudre dans un quart de litre d'eau bouillante. Lorsque l'eau est refroidie, la lotion est bonne à employer. Il faut fréquemment s'en servir pour laver les cheveux.

C'est le moyen de les embellir, de les fortifier et d'éviter une calvitie prématurée.

Le camphre, après s'être dissous, se reforme en morceaux, mais l'eau est saturée suffisamment.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. A. Hostermann.

Samedi, 21 novembre 1885.

La Princesse des Canaries

Opéra-Comique de Lecocq.

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

UNE ALLUMETTE ENTRE DEUX FEUX

Vaudeville en un acte.

Avis aux Amateurs

BONS VINS DE CHAMPAGNE

Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en leur recommandant tout particulièrement une Maison de Vins de Champagne.

Cette Maison, par suite d'opérations exceptionnelles avantageuses, expédie actuellement diverses qualités véritablement exquis, à des prix bien au-dessous de leur valeur.

Sa Carte rose est cotée, 3 fr. » la bouteille.
Sa Carte blanche, 3 fr. 50 —
Son Vin de réserve 1878, 4 fr. 25 —
Son Vin d'honneur, 5 fr. » —

Avec une augmentation de 0,25 centimes par chaque deux demi-bouteilles.

La quantité disponible, environ 300,000 bouteilles, lui permet de donner prompt satisfaction à toutes les demandes.

Les envois sont faits franco d'emballage.

Adresser les commandes à M. LAPORTE, rue du Lycée, 34, Cahors.

Bibliographie

Lundi, 16 novembre, a paru la première livraison d'un ouvrage destiné nous semble-t-il, à un grand succès: **HISTOIRE DE QUINZE ANS**, par M. ED. BENOIT-LÉVY.

Cette édition, malgré son luxe, est publiée en livraisons à 10 centimes (la première est gratuite). L'abonnement pour cent livraisons reçues à domicile, est de 10 francs.

Cette œuvre a pour but de retracer l'histoire politique de la République depuis le 4 septembre, ses efforts contre la réaction et le progrès qu'elle a pu réaliser. Cette période méritait d'être étudiée en détail, et tous les citoyens avaient besoin d'un livre populaire sorte de répertoire de ces quinze années. C'est là, de la part de l'auteur, de la bonne propagande républicaine.

Nous conseillons à tous nos lecteurs, de se procurer cet ouvrage, magnifiquement illustré par les premiers artistes. Il leur sera d'une utilité constante pour l'étude de toutes les questions actuellement à l'ordre du jour.

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 14 novembre 1885. — Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Les événements d'Orient; Le théâtre illustré; Les interprètes du « Courrier de Lyon »; La catastrophe de Chancelade; Les Indiens révoltés au Canada; Beaux-Arts: « L'Esclave aux colombes »; Les députés de la Seine; Le pavillon des colonies françaises à l'exposition d'Anvers; Les explorateurs portugais dans l'Afrique du Sud. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — « D'après Rubens » nouvelle, (suite), par R. d'Arbois. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echees. — Rébus. — Récréations de la famille. — Gravures: Les événements d'Orient: Tirnova; Routschouk. — Le théâtre illustré: Les principaux interprètes du « Courrier de Lyon ». — Catastrophe de Chancelade. — Canada: Riel et les Indiens révoltés. — Beaux-Arts: « L'Esclave aux colombes ». — Les trente-huit députés de la Seine. — Le pavillon des colonies françaises à Anvers. — Les explorateurs portugais dans l'Afrique du Sud. — Echees. Rébus. — Bureaux 13, Quai Voltaire, Paris.

C'est peine perdue que de vouloir convaincre un malade avec des paroles, il lui faut des faits et des preuves; souvent l'exemple de personnes connues, qui se trouvaient dans le même cas et qui ont été guéries, peut seul le convaincre. Aucun médicament n'offre sous ce rapport autant de garanties que les Pilules suisses. **ESPOUT** (Cantal), le 5 juin 1885. Je souffrais constamment de maux de tête et de maux d'estomac; depuis que j'ai employé vos Pilules suisses à Fr. 1.50, je suis parfaitement guéri, je remercie Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris et l'autorise à publier ma lettre. M^{me} Mossagnot; à Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Le plus grand Succès du jour!

Paris, 23 janvier 1885.

Depuis longtemps je souffrais d'une bronchite; j'ai fait bien des remèdes, pris toutes les préparations vantées contre le rhume, telles que: sirops, bonbons, capsules, gouttes, etc., etc., rien ne m'a même soulagé.

Il y a quelques jours, j'ai vu votre annonce dans le *Petit Journal*. J'ai acheté une boîte de vos **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de Pin, au Lactucarium et à la Codéine.

Eh bien! monsieur, je ne puis vous dépeindre ma surprise: dès le lendemain, la toux avait presque complètement disparu et le crachement qui me déchirait la gorge et la poitrine s'effectuait seul sans tousser.

CAVALLIER, 30, rue de Belleville.

La Sève de Pin BRACHAT, savamment associée au Lactucarium et à la Codéine, est le dernier mot de la science, pour la guérison radicale, et en peu de jours, de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine.

D^r RÉCAMIER.

La boîte, 1 fr. 50 franco contre mandat ou contre 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, rue Leyeire, 61, Bordeaux. Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les bonnes Pharmacies.

LE VIN AROUD

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}.

Etude de M^e J. LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénelon, n^o 7, successeur de M^e Bousquet.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors, et suivant exploit de Combelles, huissier, à Cahors, en date du seize novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, la dame Bru Eugénie, sans profession, épouse de M. Bru François, propriétaire et négociant, domiciliés tous deux à Richard, commune de Vaylats. A formé contre ledit Bru, son mari, la demande en séparation de biens.

Et M^e Lacosse, avoué, près le tribunal, a été constitué par la demanderesse.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Signé: LACOSSE.

NOUVELLE

Vengeance Posthume

Marthe Barraux est une ravissante jeune fille mince et cambrée comme une espagnole, blonde comme une fille du nord. Son visage mignon n'est pas d'un ovale parfait, ses traits délicats ne sont pas d'un dessin bien régulier; mais ses grands yeux bruns, à la fois vifs et mélancoliques, répandent un charme inexprimable sur toute sa physionomie. Son teint est naturellement d'une pâleur mate; mais animées par le travail et la chaleur du fourneau, ses joues sont couvertes d'un léger incarnat: ce qui rend la jeune fille plus charmante que jamais.

Georges, en sa qualité de mousquetaire, n'est pas plus novice en l'art de Vénus qu'en celui de Mars: il reste néanmoins interdit devant cette charmante apparition, à laquelle il était loin de s'attendre.

Il reconnaît à peine la petite enfant, qui n'aurait guère son attention autrefois, dans cette grande et belle personne, qui se tient devant lui, rougissante et les yeux baissés.

— Qu'avez-vous donc à vous regarder ainsi sans vous rien dire, marmotte Louis, la bouche pleine?

Le gentilhomme tourne alors quelques galants madrigaux. Mais il sent naître en lui une émotion inaccoutumée. Et lui, qui, en présence des grandes dames, des précieuses de ruelle, s'est toujours distingué par l'aimable aisance de ses manières, ne trouve à dire que de banales fadeurs devant une humble fille des champs.

Marthe, elle aussi, est fort troublée. Elle a gardé dans son cœur cette douce amitié, qui les avait unis enfants, et que les splendeurs ont fait oublier à Georges de Méda.

Le meunier, en revenant, les tire de l'embaras où les a mis leur émotion.

Barraux verse d'abord à boire au jeune seigneur, puis à tous ceux qui sont à table. Après s'en être versé à lui-même, il se lève solennellement:

— Buons, dit-il, à la santé de Monsieur le Vicomte, ici présent, que ma pauvre défunte a nourri de son lait; à celle de Monsieur le Comte son père et de Madame la Comtesse sa mère: que Dieu les ait toujours en sa sainte garde et les conserve longtemps à notre amour.

Un murmure approbateur se mêle au cliquetis des verres entre-choqués; puis chacun peut apprécier, en dégustant le vieux vin du meunier, de quelle ressource peut être sa cave dans une occasion solennelle.

— Il datait de l'année 1645, dit Barraux, après avoir vidé son verre et en faisant claquer sa langue.

Marthe verse ensuite une seconde bouteille dans les verres de la compagnie et avec tant de bonnes grâces, que Georges porte un « toast » au charmant échanton. Tout le monde se joint à lui avec enthousiasme; car tous adorent Marthe, tant à cause de sa gentillesse que de sa bonté.

Georges est enchanté de la cordialité de ces braves gens. Habitué et fatigué de l'étiquette de la cour, cette licence honnête et cette gaité décente lui plaisent. Il resterait plus longtemps s'il n'avait songé à ses parents.

Il se lève et prend congé du meunier en promettant de revenir un autre jour. Le père Barraux l'accompagne jusque dans la cour pour lui tenir l'étrier.

Lorsque notre jeune officier a sauté en selle, en levant la tête, il aperçoit Marthe appuyée sur la balustrade au haut de l'escalier.

Il lève aussitôt son feutre; il salue bien bas, ni plus ni moins que s'il eut eu à faire à une duchesse.

La jeune fille lui répond par un sourire si gracieux, par une révérence si adorable, qu'il part, bien content de sa visite au moulin et déjà amoureux fou de la jolie meunière.

III

SIC TRANSIT GLORIA MUNDI!

Précédons le jeune homme de quelques instants pour prendre une exacte connaissance des lieux, où vont se passer les principaux événements de notre très véridique histoire.

Le château de Méda était bâti avec toutes ses dépendances sur la rive gauche de la petite rivière, à flanc de coteau, à un quart de lieu du village. Un beau pont de pierre réunissait les deux rives et formait la tête d'une longue avenue qui s'étendait jusqu'au château.

Un vaste parc, planté d'arbres séculaires — digne héritage de nobles aïeux — s'étendait en avant du château et se terminait aux prairies du bord de l'eau. Dans ces prairies, entourées de barrières, erraient en liberté et bondissaient joyeusement de jeunes poulains, que le comte faisait élever.

Le château, par sa position, dominait tous les environs et ses tourelles hardies émergeait des frondaisons chenues du parc seigneurial.

(A suivre).

GASTON RAYSSAC.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

DROGUERIE INDUSTRIELLE A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonneurs verre, Epruvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

MAISON DES 100,000 PALETOTS ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

GRAND SUCCÈS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE!!!

Exposition universelle d'Anvers 1885

LES MACHINES A COUDRE PAR EXCELLENCE

« HURTU et HAUTIN »

Viennent de remporter encore les plus hautes récompenses

Deux grands Diplômes d'honneur

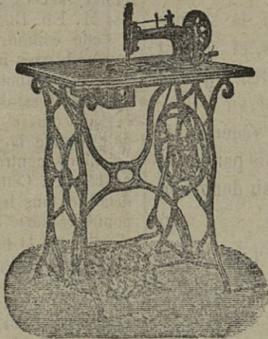
Chez : Jean LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, CAHORS

Nouvelles machines à coudre HURTU, depuis 50 francs, garanties sur facture.

Machine HURTU, à fil continu, faisant 2,500 points à la minute.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS
(Système perfectionné)



Maison GARGARDEL 4^{me}

G. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur

nelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12 en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 30 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Plus Intermédiaires

Plusieurs groupes de Fabricants de Draps, de Velours et Fourrures servant à la Confection des Vêtements pour Hommes, ayant résolu de vendre directement au public, ont décidé d'envoyer gratuitement les échantillons de leur fabrication à toutes les personnes qui en feront la demande. De ce rapport direct entre le Fabricant et le Consommateur résulte une économie économique, conséquence inévitable de la suppression des intermédiaires onéreux qui augmentent d'une façon considérable le prix de vente. Les demandes d'échantillons doivent être adressées au seul représentant autorisé : M. BEAUTIER, 10^{bis}, r. de Brosse, PARIS

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIRMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.)) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour dent, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS

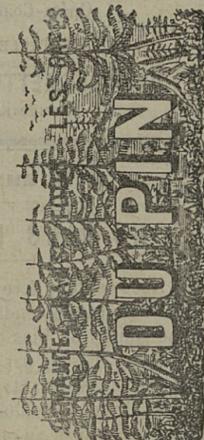
EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.



SA RÉCOMPENSE DE PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

GRAND DIPLOME D'HONNEUR
PÉRIGUEUX 1880
BOURGEAIS 1881
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.